

Animer le comité social et économique dans les entreprises de 11 à 49 salariés

Objectifs

- Déterminer les missions de l'institution
- Appréhender les fondamentaux du fonctionnement du CSE
- Connaître les droits et devoirs des élus

Public

- Managers
- Personnes en responsabilité de l'animation du CSE

Pré-requis

Etre en charge de l'animation du CSE dans une entreprise de 11 à 49 salariés

Programme

1/ Définir le périmètre des attributions du C.S.E.

- Les attributions du C.S.E.
- Les attributions supplétives du CSE dans les entreprises de - de 50 salariés

2/ Les différentes modalités d'intervention et le fonctionnement du C.S.E.

- Les différentes modalités d'intervention : questions, information, consultation, droit d'alerte
- Les réunions : périodicité, convocation et compte rendu, les participants

3/ Les moyens et les responsabilités

- Les moyens dont dispose le C.S.E. : heures de délégation, local, déplacement affichage
- Les responsabilités (droits/devoirs) du Président du C.S.E. et de ses élus

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction et QCM d'évaluation des acquis
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT

Non adhérent : 449€ HT

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Véronique LE DREN,

Date(s)

SESSION 1

01 Mar 2022 8:30 / 12:30

SESSION 2

09 Sep 2022 8:30 / 12:30